

Avertissement au lecteur

Veillez noter que l'ordre du jour de la séance du conseil peut être modifié en tout temps, sans préavis, et aucune mise à jour ne sera effectuée sur le site Internet de la municipalité avant la tenue de la séance.

Séance ordinaire du 8 mars 2021 à 19 h 30

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Législation & Greffe**
 - 2.1. Approbation du procès-verbal du 8 février 2021**
 - 2.2. Assurance responsabilité d'OBNL 2021**
 - 2.3. Exclusivité pour l'opération de bacs de collecte de vêtements**
- 3. Trésorerie**
 - 3.1. Ratification des chèques et dépôts de salaires**
 - 3.2. Approbation des comptes**
- 4. Ressources Humaines**
 - 4.1. Congrès virtuel de l'Association des communicateurs municipaux**
 - 4.2. Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables**
 - 4.3. Décision sur griefs no 280101 et 090121**
 - 4.4. Démission – Directrice des ressources humaines**
- 5. Sécurité Publique**
 - 5.1. Adoption du plan de mesures d'urgence**
- 6. Voirie Urbaine et Rurale**
 - 6.1. Sécurité routière – Panneau de sensibilisation UPA**
 - 6.2. Adjudication du contrat de fauchage des chemins 2021-2022 (AP21-VR-01)**
- 7. Transport, Bâtisses et Véhicules**
 - 7.1. Ratification – Contrôle qualitatif des travaux de Réhabilitation du plancher de la caserne incendie (AO20-SI-01)**
 - 7.2. Autorisation - Modification d'un contrat d'achat de casiers pour le Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière (AP20-LA-02)**
- 8. Eau potable, Aqueduc, Eaux usées et Égouts**
 - 8.1. Addenda à l'Entente industrielle relative à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées avec Olymel**

- 8.2. Adoption du règlement no 2021-389 décrétant un emprunt et une dépense de 482 000 \$ pour des travaux de nouvelles infrastructures pour le prolongement de la rue Jérémie- Pacaud
9. Matières résiduelles et Environnement
 - 9.1. Entente 2021-2022 avec Enfouibec pour l'éco-centre
 - 9.2. Contrat pour la récupération de tubulure acéricole
 - 9.3. Demande d'intervention pour des travaux d'entretien dans la branche #22 du cours d'eau Gros Ruisseau
 - 9.4. Demande d'intervention pour des travaux d'aménagement sur les branches #17 et #22 du cours d'eau Perreault
 - 9.5. Demande d'intervention pour des travaux d'aménagement de cours d'eau pour la branche #10 du cours d'eau Thibodeau-Desharnais
 - 9.6. Demande d'entretien de cours d'eau pour la branche #11 du cours d'eau Thibodeau-Desharnais
 - 9.7. Participation au projet « Une pierre – deux coups » de l'organisme Un Arbre Une Vie
10. Santé et Bien-Être
 - 10.1. Présentation d'un projet dans le cadre du concours « Gagne ton projet qui déplace de l'air! »
11. Aménagement, Urbanisme et Développement économique
 - 11.1. Mainlevée et cession d'un lot dans le Développement du Golf La Fontaine
 - 11.2. Dérogation mineure – 5 rue Boisclair (Monsieur Luc Thiboutot)
 - 11.3. Demande CPTAQ – 650 route 116 Est (Madame Carolle Roberge)
 - 11.4. Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Centre-du-Québec
12. Sports, Loisirs et Culture
 - 12.1. Adoption du règlement no 2021-390 modifiant le règlement no 2018-334 concernant la tarification de services de loisirs et diverses locations
 - 12.2. Mandat à un architecte pour un nouveau bâtiment de services en bordure du Parc linéaire des Bois-Francis
13. Correspondance
 - 13.1. Aide financière et prêt de salle – Relais pour la vie 2021
 - 13.2. Appui envers la campagne « vers des collectivités durables »
 - 13.3. Campagne 2021 - Société canadienne de la sclérose en plaques
 - 13.4. 23^e activité-bénéfice - Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable
14. Divers
15. Période de questions

16.

Levée

PROCÉDURES À SUIVRE LORS DES SÉANCES DU CONSEIL

- 1. *Se lever lorsque les membres du conseil pénètrent dans la salle.***
- 2. *Garder le silence lors des délibérations du conseil. Pas d'interruptions lors de ces délibérations.***
- 3. *Lors de la période de questions, lorsque la parole est donnée par le maire, vous êtes priés de vous lever pour parler uniquement d'un sujet d'ordre municipal.***

Un seul sujet d'intervention à la fois.

Le conseil se réserve le droit de répondre aux questions posées verbalement, par écrit ou par téléphone ou lors d'une prochaine séance.

Nous vous remercions de votre présence et de votre collaboration.

PROCHAINE SÉANCE LE LUNDI 12 AVRIL 2021 À 19H30